

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 104 du centre administratif, 771, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le 16 mai 2017, à compter de 19 h 00.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
M. Denis Cardinal	Mme Lucie Charbonneau
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	Mme Gladys Tremblay
M. Normand Tremblay	Mme Marie-France Tremblay

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières  
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs  
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale  
M. Stéphane Dumont, directeur, ressources matérielles  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCE**

M. Claude Lavoie

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à la personne du public, il est alors 19 h 00.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2017**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017.

C-16-079

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2017 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

13.1 Remplacement des enseignants

**4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-16-080

EN CONSÉQUENCE, Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2017**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Validation
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 Mouvement de personnes
  - 6.2 Plan d'effectifs enseignants
  - 6.3 Plan d'effectifs personnel de soutien
  - 6.4 Plan d'effectifs professionnels
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 \_\_\_\_\_
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 Frais de gestion
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 \_\_\_\_\_
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
  - 11.1 Division de territoire en circonscriptions électorales scolaires
  - 11.2 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics
  - 11.3 Modification politique relative aux frais chargés aux parents
  - 11.4 Reddition de comptes Conseil du trésor
  - 11.5 Terrain McCormick

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 12.1 Plan d'effectifs directions d'écoles
- 12.2 Plan d'effectifs cadres scolaires
- 12.3 Entente commission scolaire et Formation Québec en réseau

**13. Questions diverses**

- 13.1 Remplacement des enseignants

**14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Validation**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que la majorité des dossiers a été acceptée par le Ministère et présente les quatre dossiers refusés ou modifiés.

Mme Couturier précise que le financement accordé par le Ministère sera similaire à celui que nous avons obtenu cette année.

**6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES****6.1 Mouvement de personnes**

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, informe les membres du conseil qu'en vertu de la convention collective et de l'entente locale du personnel de soutien, il y a lieu de mettre fin à l'emploi pour incapacité de l'employé.

C-16-081

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement de procéder à la fin d'emploi pour incapacité de l'employé portant le numéro de dossier NR-16-17-001.

**6.2 Plan d'effectifs des enseignants**

Madame Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, présente le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année 2017-2018.

C-16-082

Il est proposé par M. Normand Tremblay et résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

Une copie originale du plan d'effectifs sera annexée au procès-verbal.

### **6.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien**

Madame Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, présente le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2017-2018.

C-16-083

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

Une copie originale du plan d'effectifs sera annexée au procès-verbal.

### **6.4 Plan d'effectifs du personnel professionnel**

Madame Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, présente le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2017-2018.

C-16-084

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

Une copie originale du plan d'effectifs sera annexée au procès-verbal

## **7. SERVICES INFORMATIQUES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **8.1 Frais de gestion**

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, informe les membres du conseil qu'à la suite de la rencontre du comité de vérification financière, les membres suggèrent une nouvelle tarification concernant les demandes reliées à la taxe scolaire.

C-16-085

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'adopter la nouvelle tarification concernant les demandes reliées à la taxe scolaire.

## **9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

**10. SERVICE DU TRANSPORT**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

**11. SECÉTARIAT GÉNÉRAL****11.1 Division de territoire en circonscriptions électorales scolaires**

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que toutes les étapes prévues à la Loi sur les élections scolaires ont été complétées en vue de l'adoption de la division du territoire.

CONSIDÉRANT l'adoption, le 21 mars 2017, du projet de division de territoire en neuf circonscriptions électorales de la Commission scolaire de l'Estuaire ;

CONSIDÉRANT la publication, le 5 avril 2017, d'un avis public relatif audit projet de division de territoire ;

CONSIDÉRANT qu'aucun électeur ne s'est opposé audit projet de division dans le délai prescrit ;

C-16-086

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'adopter la division de territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire comme suit :

**Circonscription électorale numéro 1 (4 181 électeurs)**

Elle comprend les municipalités suivantes : Baie-Trinité

(VL), Godbout (VL) et Franquelin (M). Elle comprend aussi

le territoire non organisé de Rivière-aux-Outardes.

Elle comprend également une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre des limites municipales nord et est, cette limite, le prolongement de la ligne arrière de l'avenue Champlain (côté sud-ouest), cette ligne arrière, la ligne arrière de l'avenue Laval (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Taché (côté sud-ouest), le boulevard La Salle (jusqu'à l'avenue Talon), la ligne arrière du boulevard La Salle (côté nord), le boulevard Pierre-Ouellet, le boulevard Lafèche, la rue de Bretagne, le boulevard Blanche, le chemin de l'Aqueduc, le chemin Dallaire et son prolongement dans le réservoir Manic 1, ce réservoir (rivière Manicouagan) et la limite municipale ouest et nord jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale numéro 2 (4 255 électeurs)**

Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard La Salle et de l'avenue Taché, la ligne arrière de cette avenue (côté sud-ouest), la ligne arrière de l'avenue Laval (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Champlain (côté sud-ouest) et son prolongement la limite municipale sud, le prolongement du chemin des Étangs- de-Marquette, ce chemin, le boulevard Pierre-Ouellet,

la ligne arrière du boulevard La Salle (côté nord – jusqu'à l'avenue Talon) et le boulevard Lasalle jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale numéro 3 (2 891 électeurs)**

Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et du chemin des Étangs-de-Marquette, ce chemin et son prolongement, la limite municipale sud, le prolongement de la ligne arrière de la rue des Rochers (côté sud-est), cette ligne arrière (jusqu'à l'intersection de la rue LaBrie), la rue des Rochers, le boulevard Blanche, la rue de Bretagne, le boulevard Lafèche et le boulevard Pierre-Ouellet jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale numéro 4 (3 402 électeurs)**

Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection de la rue de Bretagne et du boulevard Blanche, ce boulevard, la rue des Rochers (jusqu'à l'intersection de la rue LaBrie), la ligne arrière de la rue des Rochers (côté sud-est) et son prolongement, la limite municipale sud, le prolongement du boulevard René-Bélanger, ce boulevard et son prolongement, le chemin de l'Aqueduc et le boulevard Blanche jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale numéro 5 (2 904 électeurs)**

Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection des boulevards Lafèche et René-Bélanger, le boulevard René-Bélanger et son prolongement, la limite municipale sud et ouest (incluant la partie du territoire municipal située à l'ouest de la rivière Manicouagan), le réservoir Manic 1 (rivière Manicouagan), le prolongement du chemin Dallaire en direction ouest, ce chemin, le chemin de l'Aqueduc et le prolongement du boulevard René-Bélanger jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale numéro 6 (3 887 électeurs)**

Elle comprend les municipalités suivantes : Chute-aux-Outardes (VL), Pointe-aux-Outardes (VL) et Pointe-Lebel (VL).

**Circonscription électorale numéro 7 (3 181 électeurs)**

Elle comprend les municipalités suivantes : Colombier (M) et Ragueneau (P). Elle comprend aussi la réserve indienne de Pessamit.

Elle comprend également le territoire non organisé de Lac-au-Brochet.

**Circonscription électorale numéro 8 (4 068 électeurs)**

Elle comprend les municipalités suivantes : Longue-Rive (M), Portneuf-sur-Mer (M) et Forestville (V).

Elle comprend les municipalités suivantes : Longue-Rive (M), Portneuf-sur-Mer (M) et Forestville (V).

**Circonscription électorale numéro 9 (4 449 électeurs)**

Elle comprend les municipalités suivantes : Sacré-Coeur (M), Tadoussac (VL), Les Bergeronnes (M) et Les Escoumins (M).

Elle comprend aussi la réserve indienne d'Essipit.

**11.2 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'adoption à l'Assemblée nationale, en décembre 2016, de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017, il y a lieu de nommer un responsable du suivi des divulgations et de l'application d'une nouvelle politique à intervenir.

M. Ouellet recommande Mme Chantal Giguère.

C-16-087

M. Denis Cardinal propose et il est résolu unanimement que Mme Chantal Giguère soit nommée responsable du suivi des divulgations au sens de l'application de la loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.

**11.3 Modifications politique relative aux frais chargés aux parents**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, présente aux membres du conseil les modifications apportées à la politique qui visent les élèves orientés dans les classes d'adaptation scolaire.

C-16-088

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'adopter les modifications à la politique relative aux frais chargés aux parents telles que présentées.

**11.4 Reddition de comptes Conseil du trésor**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil que nous avons l'obligation de faire une reddition de comptes au Secrétariat du Conseil du trésor en gestion contractuelle qui vise notamment les contrats dont la durée est de plus de 3 ans et les suppléments de plus de 10 %.

- C-16-089 M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer la déclaration du dirigeant de l'organisme pour la reddition de comptes 2016-2017.

### **11.5 Terrain McCormick**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil qu'à la suite du refus de l'offre au montant de 7 500 \$ et de la décision de mandater un courtier immobilier pour procéder à la vente du terrain McCormick, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a approché un courtier de REMAX.

Considérant les honoraires demandés et le prix de départ pour la vente du terrain les membres conviennent de ce qui suit :

- C-16-090 Mme Marie-France Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité de ne pas poursuivre les procédures de vente avec un agent immobilier pour le terrain McCormick.

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **12.1 Plan d'effectifs directions d'école**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente le plan d'effectifs des directions d'école pour la prochaine année scolaire.

- C-16-091 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accepter le plan d'effectifs des directions d'école 2017-2018 tel que présenté.

### **12.2 Plan d'effectifs cadres scolaires**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente les modifications apportées au plan d'effectifs des cadres pour la prochaine année scolaire.

- C-16-092 Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accepter le plan d'effectifs des cadres 2017-2018 tel que présenté.

### **12.3 Entente commission scolaire et Formation Québec en réseau**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres de l'assemblée d'un projet d'entente entre notre commission scolaire et Formation Québec en réseau pour l'embauche d'un coordonnateur. Ce dernier sera employé de la commission scolaire, mais en prêt de service à Formation Québec en réseau ; donc cela n'occasionnera aucun frais pour la commission scolaire, ni aucun engagement en lien avec une sécurité d'emploi.

- C-16-093 M. Marc Gauthier propose et il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer l'entente à intervenir entre la Commission scolaire de l'Estuaire et Formation Québec en réseau pour l'engagement d'un coordonnateur.



**13. QUESTIONS DIVERSES****13.1 Remplacement des enseignants**

Mme Diane Arsenault-Lirette s'informe si l'embauche d'enseignants pour effectuer des remplacements est toujours aussi problématique.

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, informe les membres du conseil que le recrutement est difficile, mais que tout est mis en place pour régler la situation.

C-16-094 M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C-16-095 M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 15.

---

Présidente

---

Secrétaire générale